



Territoire engagé...

Labellisation depuis 2021, jusqu'à 2028.
2021-2023: définition de la Trame Verte et Bleue.

- 2370 km de haies identifiées dont 1175 km de haies qui ne sont pas référencées et protégées au PLUi-H (2022).
- 3000 mares (2022) et 615 km de cours d'eau.

Préserver les espèces et les milieux naturels.
Planter haies, bosquets et vergers pour renforcer les refuges de la biodiversité.
Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.



... pour protéger la faune

- Espèces menacées :**
 - Rhopalocères - Papillons de jour (2) : Petit Mars changeant et Grand Mars changeant.
 - Odonates (1) : Aeschne Isocèle.
 - Chiroptères - Chauves-souris (1) : Noctule commune.
 - Oiseaux (32 dont 3 en danger critique) : Tarier des prés, Sarcelle d'hiver et Moineau friquet.
- Espèces quasiment menacées :**
 - Mammifères (3) : Campagnol terrestre, Hermine et Musaraigne aquatique.
- Nombre d'espèces connues inventoriées**
 - Pourcentage d'espèces présentes par rapport à la région Hauts-de-France :
- Les oiseaux des champs** (échelle 62/59) - Source GON
 - -60 % d'Alouettes des champs en 30 ans.
 - -80 % de Linotte mélodieuse.
 - -70 % de Bruant jaune.

Aeschne Isocèle



© J.David Bretagne Vivante

Alouette des champs



© ORB

OISEAUX NICHEURS



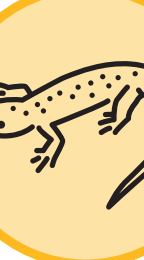
109
64 %

AMPHIBIENS



10
62 %

REPTILES



7
78 %

PAPILLONS DIURNES



40
44 %

ODONATES



40
73 %

MAMMIFÈRES TERRESTRES

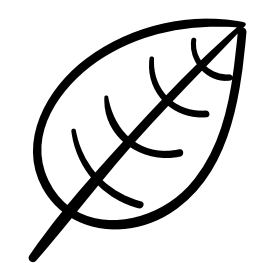


33
89 %

CHAUVES-SOURIS

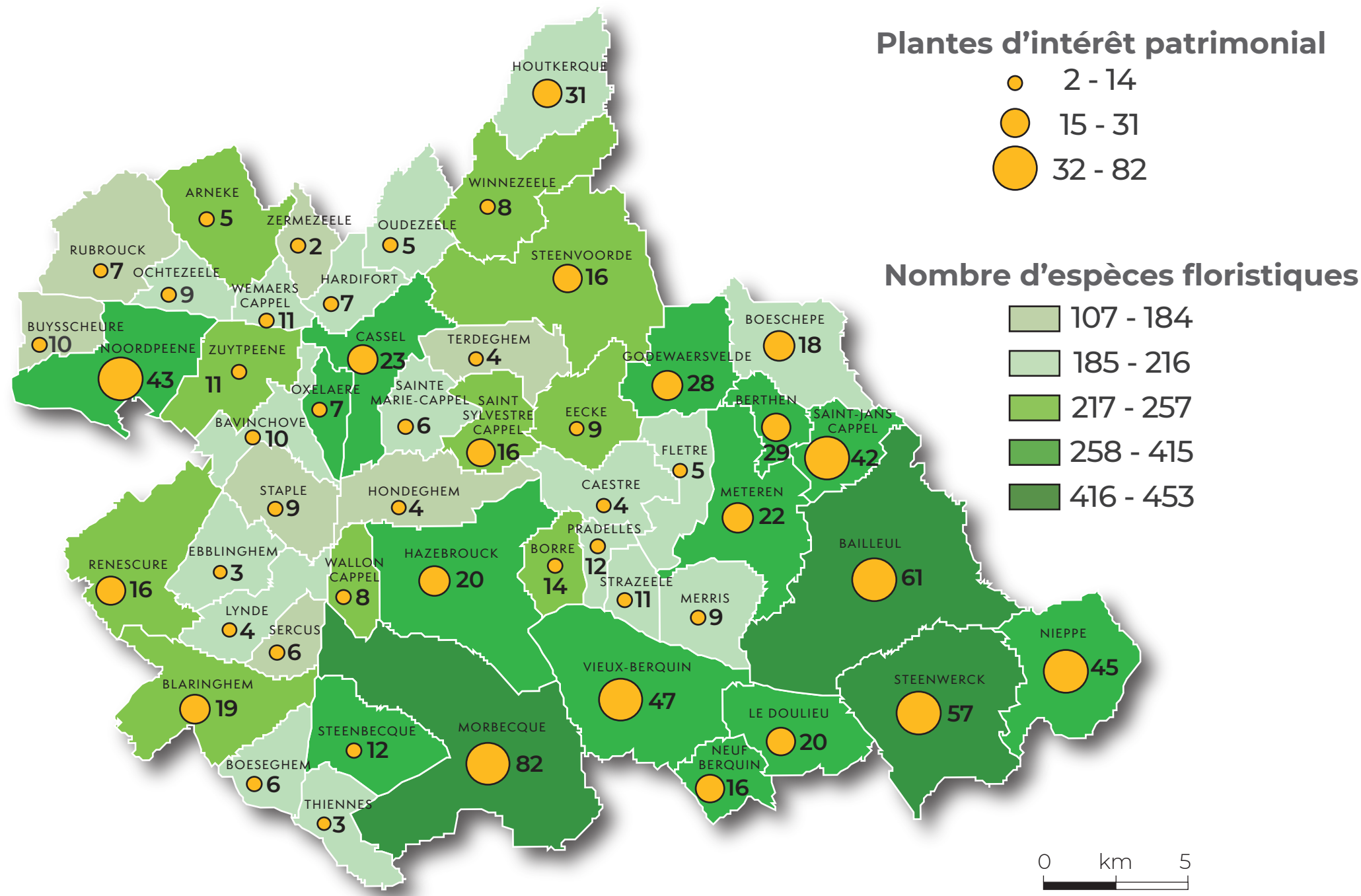


7
33 %

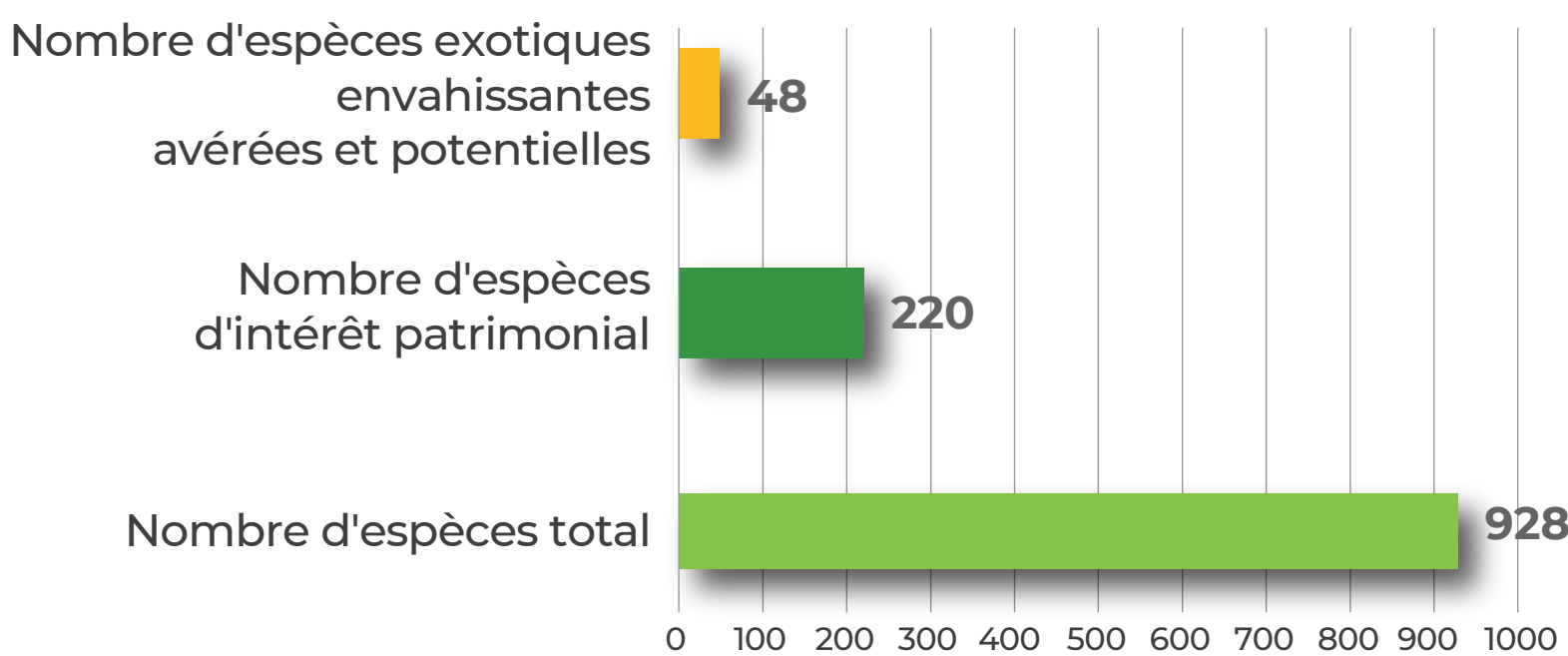


... et la flore

- Environ 100 espèces messicoles** (échelle Hauts-de-France - Source ORB)
 - 20% ont disparu et 20% sont menacées.
- Représentation de la flore et plantes d'intérêt patrimonial**
(Source : AGUR - BD topo 2024 ©IGN 2025)



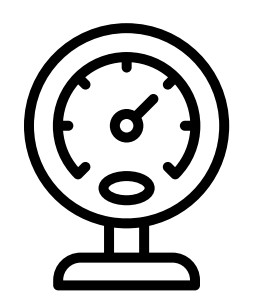
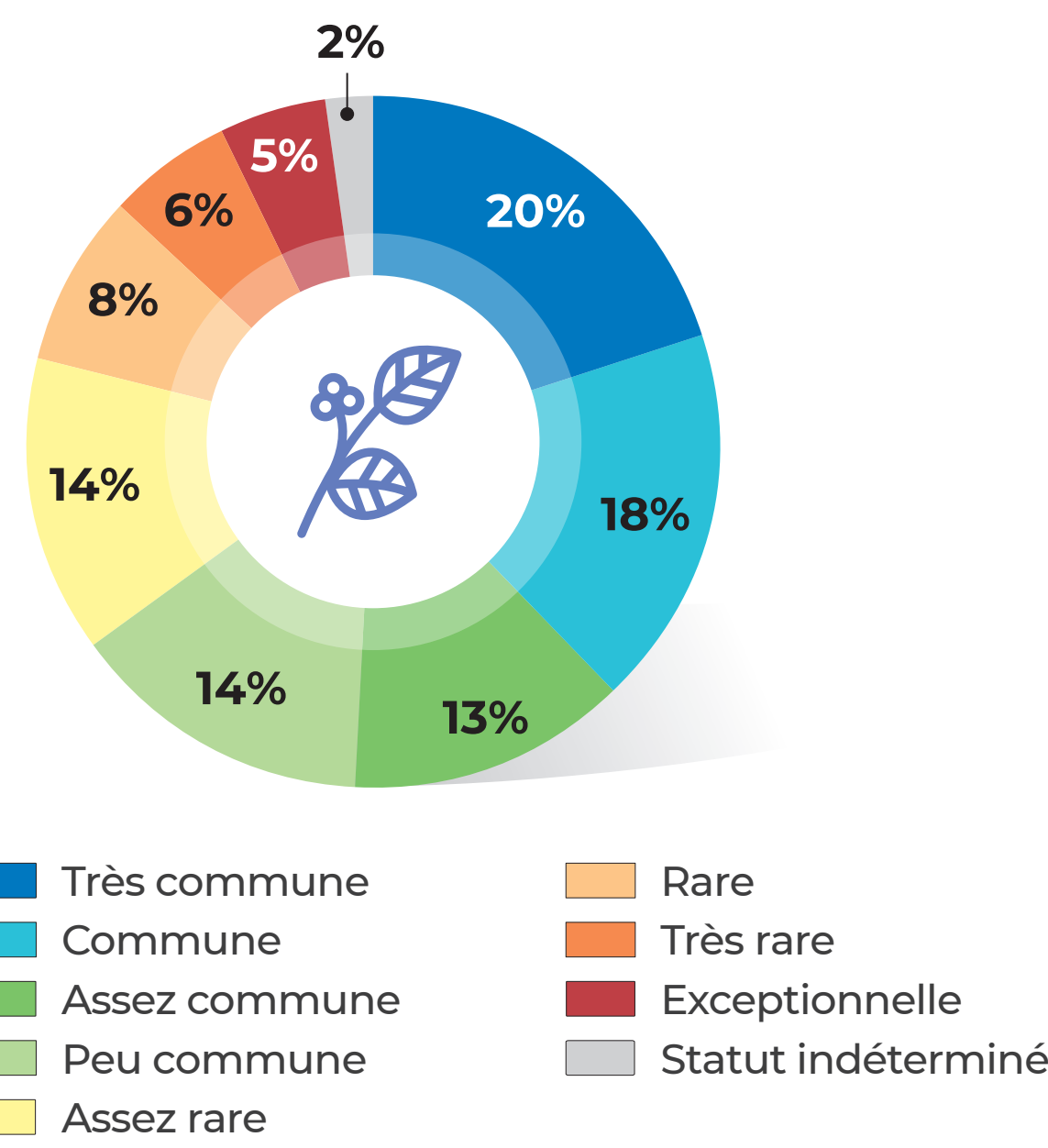
Nombre d'espèces végétales (Données issues de la période 2000 - 2025) Source : CBN de Bailleul / AGUR



Adonis d'automne
© James Sowerby

Source : La flore messicole indigène menacée année 2023, ORB

Statut de rareté des espèces Source : CBN de Bailleul / AGUR



Différentes pressions perturbent la biodiversité

- Pressions foncières.**
- Pressions liées aux pratiques** (individuelles, collectives et culturelles) : prairies, haies, traitement phytosanitaires, érosion des sols, ressource en eau.
 - Depuis 1950 :
 - 60% des prairies dans les HDF / -30% à l'échelle nationale (Source : AGRESTE).
 - Un arrachage de haies estimé à 1800 km/an dans les Hauts-de-France (Source : réseau des haies).
- Pressions liées au changement climatique.**

- Contenir l'artificialisation des sols.
- Poursuivre le développement de pratiques agricoles durables.
- Encourager la végétalisation dans les zones urbaines (zones mixtes et à vocation économique) afin de préserver la biodiversité.
- Améliorer les connaissances autour de la faune nocturne et la faune des sols.



Cœur de nature et corridors qui méritent plus de protection réglementaire

- Zones humides** : plaine de la Lys, plaine de l'Yser, frange audomaroise.
- Monts de Flandre** : milieux sableux, bocage, prairies, haies.
- Forêt de Nieppe et bois alentours** : 6% du territoire (2022).
- 3 sous-trames étudiées** : la sous-trame boisée, la sous trame milieux ouverts et la sous-trame humide.
- Les Espaces Naturels Sensibles** : 85 ha gérés par le Département, soit : 55 ha au Mont Noir, 20 ha au Mont des Cats, 3 ha au Mont Cassel et 7 ha à Nieppe.

Discontinuité des corridors et nécessité de réaliser des aménagements pour qu'ils deviennent fonctionnels.

